

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance spéciale du 20 septembre 2021

**SÉANCE SPÉCIALE**

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 20 septembre 2021 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville ainsi que par visioconférence et diffusée simultanément sur le site web de la Municipalité, à compter de 19 h 30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
<b>Total: 7</b>	<b>Présence : 7</b>	<b>Absence : 0</b>

**FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL**

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du Conseil qui sont sur le territoire de la Municipalité étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de monsieur Bernard Vanasse, maire. Le secrétaire-trésorier et directeur général, monsieur Philippe De Courval, est également présent et agit à titre de secrétaire.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**331-2021-09-20**

**Ordre du jour**

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Demande d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Soutien – Projet reconstruction chemin Ives Hill
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

**EN CONSÉQUENCE,**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver et adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

**2. Période de questions**

- 3. Demande d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Soutien – Projet reconstruction chemin Ives Hill**

**332-2021-09-20**



No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance spéciale du 20 septembre 2021**

**Considérant** que la Municipalité de Compton a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**Considérant** que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien ;

**Considérant** que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

**Considérant** que la Municipalité de Compton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

**Considérant** que la Municipalité de Compton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

**Considérant** que madame Marie-Claude Fournier, trésorière, agit à titre de représentante de la Municipalité auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

**POUR CES MOTIFS,**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

**IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ UNANIMEMENT** que le Conseil de la Municipalité de Compton autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

cc : Trésorerie

**4. Période de questions**

**5. Clôture de la séance**

La séance est levée à 19 h 34

---

Bernard Vanasse  
Maire

---

Philippe De Courval  
Secrétaire trésorier  
Directeur général